

Article 1 - Champ d'application des conditions générales de vente

Les présentes conditions générales régissent de plein droit toutes les ventes de séjours réalisées sur le site www.camping-ibie.com ou AUTRES. Elles font partie intégrante de tout contrat conclu entre le camping et ses clients.

Chaque client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales préalablement à toute réservation d'un séjour, pour lui-même et toute personne participant au séjour.

Conformément à la loi en vigueur, les présentes conditions générales sont mises à la disposition de tout client à titre informatif préalablement à la conclusion de tout contrat de vente de séjours. Elles peuvent également être obtenues sur simple demande écrite adressée au siège de l'établissement.

Article 2 - Conditions de réservation

2.1 Prix et règlement

Le prix des séjours est indiqué en euros, TVA comprise. L'attention du client est attirée sur le fait que n'est pas comprise dans le prix la taxe de séjour.

Pour les réservations emplacement camping : Toute location est nominative et ne peut être cédée. La location ne devient effective qu'avec notre accord et après réception du montant total du séjour et des frais de réservations.

Pour les réservations location : Toute location est nominative et ne peut être cédée. La location ne devient effective qu'avec notre accord et après réception du montant total du séjour et des frais de réservation.

Pour tout retard non signalé, la location/l'emplacement devient disponible 4 heures après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat de réservation. Passé ce délai, et en l'absence de message écrit ou oral par téléphone, la réservation sera nulle et l'acompte restera acquis en totalité à la direction du camping.

2.2 Modification de réservation

Aucune réduction ne sera effectuée en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

2.3 Annulation

Toute réservation non soldée conformément aux conditions générales de vente sera annulée. Les annulations de réservation doivent être effectuées par écrit (Lettre Recommandée avec Accusé de Réception). Pour toute annulation parvenue **plus de 30 jours** avant la date de début de séjour, **75 % de l'acompte sera retenu** et toute annulation parvenue **moins de 30 jours ou 30 jours** avant la date de début de séjour, **100 % de l'acompte sera retenu**.

2.4 Rétractation

Les dispositions légales relatives au droit de rétractation en cas de vente à distance prévues par le Code de la consommation ne sont pas applicables aux prestations touristiques (article L.121-20-4 du Code de la consommation).

Ainsi, pour toute commande d'un séjour auprès du camping, le client ne bénéficie d'aucun droit de rétractation.

2.5 Assurance annulation

Nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation contre les risques de vol, incendie, dégâts des eaux, responsabilité civile, recours des tiers. Le camping décline toute responsabilité. En cas de litige entre le bailleur et le loueur, le tribunal de commerce sera le seul compétent.

Article 3 - Déroulement du séjour

3.1 Arrivées et Départs

En location, les arrivées s'effectuent à partir de 14 h, les départs s'effectuent entre 8 h et 11 h, n'importe quel jour de la semaine en basse saison et le samedi en moyenne et haute saison. En camping, les arrivées s'effectuent à partir de 12 h, les départs s'effectuent avant 12 h, n'importe quel jour de la semaine

3.2 Caution

Une caution de 150 euros par hébergement vous sera demandée le jour de votre arrivée. Elle vous sera remboursée le jour de votre départ, pendant les heures d'ouverture de la réception, après un état des lieux pris avec le loueur. La facturation d'éventuelles dégradations viendra s'ajouter au prix du séjour ainsi que le nettoyage si vous ne laissez pas l'hébergement dans un état de parfaite propreté. Si vous ne pouvez être présent lors de l'état des lieux, la caution vous sera retournée par courrier.

3.3 Départ

Tout non-retour de clé ou non libération de l'emplacement après 12h en camping et après 14h en location entraîne la facturation d'une nuitée supplémentaire. Toute prolongation de séjour doit être formulée 24 heures au moins avant la date de départ prévue.

3.4 Animaux

Les animaux sont admis à l'intérieur des locations et sur les emplacements camping. Les chiens sont acceptés, tenus en laisse et vaccinés. Sont interdits les chiens de 1ère et 2ème catégorie.

3.5 Règlement intérieur

Comme la loi l'exige, vous devez adhérer à notre règlement intérieur, déposé à la préfecture, affiché à notre réception et dont un exemplaire vous sera remis sur demande.

Article 4 - Responsabilité

Le Camping décline toute responsabilité pour les dommages subis par le matériel du campeur-caravanier qui seraient de son propre fait ; une assurance pour votre matériel en matière de responsabilité civile est obligatoire (FFCC, ANWB, ADAC...).

Article 5 - Droit applicable

Les présentes conditions générales sont soumises au droit français et tout litige relatif à leur application relève de la compétence du Tribunal de grande instance ou du tribunal de commerce d'AUBENAS.